

LFP Sélection Distribution FIP



Participer à la croissance des PME de proximité investies principalement dans les secteurs de la distribution dans un cadre fiscal optimisé

En contrepartie d'une durée de blocage jusqu'au 31 décembre 2019, pouvant être prorogée jusqu'au 31 décembre 2021 sur décision de la société de gestion et d'un risque de perte en capital

LFP SÉLECTION DISTRIBUTION

UN FONDS POUR DIVERSIFIER VOTRE PATRIMOINE ET...

RÉDUIRE immédiatement le montant de votre impôt sur le revenu de 18 %⁽¹⁾ en contrepartie d'une durée de blocage des parts jusqu'au 31 décembre 2021 au plus tard et d'un risque de perte en capital

La souscription dans le Fonds LFP Sélection Distribution⁽²⁾ offre en 2012 une réduction d'impôt sur le revenu égale à 18 % des sommes investies (hors droits d'entrée) en contrepartie d'une période de blocage jusqu'à la fin de la vie du Fonds⁽³⁾ (7 ans, prorogeable 2 fois 1 an sur décision de la société de gestion, soit jusqu'au 31 décembre 2019 ou 31 décembre 2021 au plus tard) et d'un risque de perte en capital. À la sortie, les produits et les plus-values éventuellement réalisés sont également exonérés⁽⁴⁾ (hors prélèvements sociaux).

La part de la souscription susceptible d'ouvrir droit à la réduction d'IR est plafonnée cette année à 24 000 € pour un couple et 12 000 € pour un célibataire, indépendamment de la tranche d'imposition.

INVESTIR aux côtés d'un spécialiste du Capital Investissement comptant parmi les acteurs majeurs en France

Le Groupe Siparex, avec 35 ans d'expérience, a participé au financement de centaines d'entreprises régionales au travers notamment de 35 FCPI et FIP. Son organisation multi-régionale de proximité (bureaux à Paris, Lyon, Lille, Nantes), son réseau dans le milieu des affaires (le Club Siparex) lui permettent d'être au contact des dirigeants et de réaliser ses investissements dans les meilleures conditions. Ses équipes dédiées aux opérations de Proximité et dans l'Innovation comptent aujourd'hui 20 personnes dont une douzaine d'investisseurs et ont investi plus de 350 M € dans des PME depuis 1999.

PARTICIPER au développement des sociétés françaises implantées dans des régions dynamiques

La stratégie d'investissement de LFP Sélection Distribution repose sur l'alliance du potentiel de développement des sociétés françaises de proximité situées dans le Nord Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile de France et le Centre (au titre du quota de 60 %) et d'un investissement diversifié notamment sur les marchés cotés (au titre de son Quota Libre).

(1) Sous réserve du respect des conditions à remplir pour bénéficier de cette réduction et notamment du délai de conservation des parts souscrites pendant 5 ans. L'avantage fiscal dépend de la situation personnelle du souscripteur et du respect des règles d'investissement. En l'état actuel de la réglementation, seules les souscriptions réalisées et intégralement libérées avant le 31 décembre 2012 sont susceptibles d'ouvrir droit à cette réduction d'IR.

(2) Le Fonds ne dispose pas de garantie en capital, les performances du Fonds sont directement liées aux performances des entreprises dans lesquelles il investit.

(3) Sauf survenance d'un événement tel que définit dans le règlement du Fonds.

(4) Sous réserve d'un engagement de conservation des parts souscrites de 5 ans et de réinvestissement des produits du Fonds dans le Fonds.



CARACTÉRISTIQUES DU FIP LFP SÉLECTION DISTRIBUTION

Souscription minimum : 1 000 € hors droit d'entrée

Valeur de la part : 1 €

Valorisation : semestrielle (30 juin et 31 décembre)

Durée de blocage : 7 ans minimum, soit jusqu'au 31 décembre 2019 (pouvant être prolongée 2 fois 1 an soit jusqu'au 31 décembre 2021 sur décision de la Société de Gestion)

Distributions : les premières distributions auront lieu au plus tôt après un délai de 5 ans après la fin de la période de souscription des parts A soit en principe au cours de la 6^e année du Fonds.

Rachat anticipé des parts : pas de rachat possible pendant la durée de vie du fonds, sauf en cas de survenance de l'un des 3 cas prévu au règlement

Société de Gestion : Siparex Proximité Innovation (agrément AMF GP 04-32)

Délégataire de la gestion financière : La Française des Placements (agrément AMF GP 97-076), LFP Sarasin AM (agrément AMF GP 97-55)

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Date limite de commercialisation : 31 juillet 2013

Commissaire aux comptes : Deloitte et Associés

L'avantage fiscal de 18 % est susceptible de changer et n'est pas acquis pour toute souscription postérieure au 31/12/2012

Agréé le : 14 septembre 2012.

Code ISIN : FR0011309160 (part A)

Catégorie agrégée de frais	Taux de frais annuels moyens (TFAM) maximum TTC	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée et de sortie ⁽¹⁾	0,544 %	0,544 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,245 %	1,245 %
Frais de constitution	0,133 %	0,00 %
Frais de fonctionnement non-récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,147 %	0,00 %
Frais de gestion indirects	0,61 %	0,00 %
Total	4,696 %	1,798 %

(1) La Société de Gestion se réserve le droit de prélever une commission de rachat, acquise au Fonds, égale à 3 % pour les demandes de rachat intervenant avant le 31 décembre 2019. Aucune commission de rachat ne sera prélevée pour les demandes de rachat effectuées après cette date.

Description des principales règles de partage de la plus-value au bénéfice de la Société de Gestion (Carried Interest)	Abréviation ou formule de calcul	Valeur
Pourcentage des produits et plus-values nets de charges du fonds ou de la société attribué aux parts dotées de droits différenciés dès lors que le nominal des parts ou titres de capital ou donnant accès au capital normaux aura été remboursé au souscripteur	Produits et Plus-Values Nets éventuels perçus par les parts de carried interest/ Total des Produits et Plus-Values Nets éventuels	20 %
Pourcentage minimal du montant du capital initial que les titulaires de parts ou titres de capital ou donnant accès au capital dotés de droits différenciés doivent souscrire pour bénéficier du pourcentage (PVD)	Montant des souscriptions de parts de carried interest/ Montant total des souscriptions dans le fonds	Au moins 0,25 %
Conditions de rentabilité du fonds ou de la société qui doivent être réunies pour que les titulaires de parts dotées de droits différenciés puissent bénéficier du pourcentage (PVD)	Montant total distribué par le fonds / Montant total des souscriptions dans le fonds	100 %

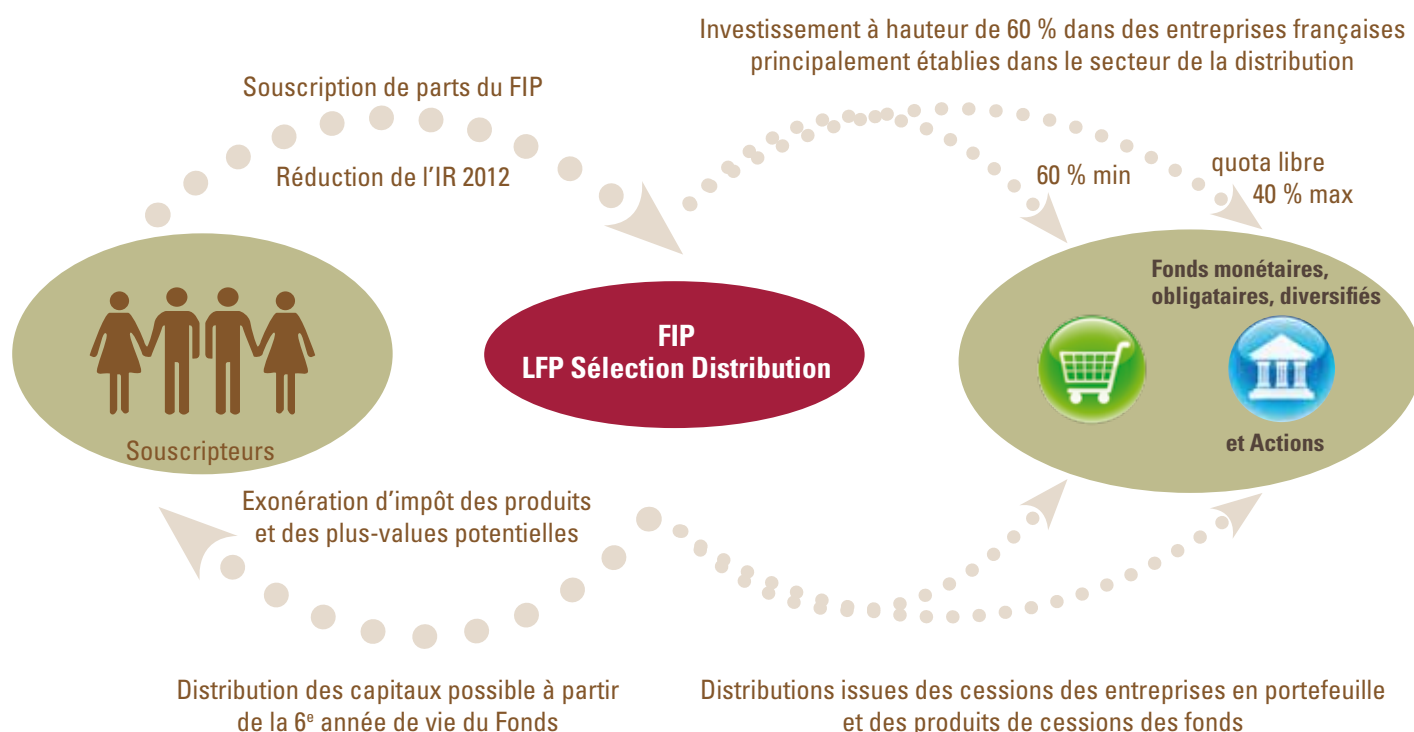
DÉFINISSEZ VOTRE SOUSCRIPTION EN FONCTION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU SOUHAITÉE



* La limite annuelle pour laquelle l'investissement est retenu pour la réduction d'IR en 2012 pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés.

** La limite annuelle pour laquelle l'investissement est retenu pour la réduction d'IR en 2012 pour les contribuables mariés ou pacsés soumis à une imposition commune.

UN FONCTIONNEMENT TRANSPARENT OFFRANT UNE VISIBILITÉ SUR L'ÉCHÉANCE DU FONDS



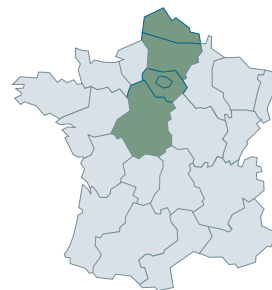
INFORMATIONS sur la gestion

Deux fois par an, vous recevrez une Lettre d'information vous présentant l'actualité des entreprises présentes dans le Fonds, les nouveaux investissements réalisés dans des sociétés des régions cibles (Nord Pas de Calais, Picardie, Ile de France et Centre) ainsi que les performances du Fonds.

Investir au capital d'entreprises ancrées dans les territoires sans exclure un risque de perte en capital

Avec un périmètre d'intervention large, allant du B2B ⁽⁴⁾ au B2C ⁽⁵⁾, Siparex Proximité Innovation recherche des PME du secteur de la **distribution** dans 4 régions de forte tradition de ces métiers : **le Nord Pas-de-Calais, la Picardie, l'Île de France et le Centre**. L'équipe, très présente dans ces régions avec des professionnels basés notamment à Lille et Paris, accompagne des entreprises développant de nouveaux modèles de distribution, par exemple combinant des implantations physiques locales (composées d'actifs tangibles tels que fonds de commerce, stocks) et des évolutions sur Internet. Le FIP LFP Sélection Distribution est également susceptible d'investir dans d'autres secteurs en fonction des opportunités qu'il déterminera.

Ces quatre régions représentent ⁽⁶⁾ ensemble plus de 30 % de la population française, un tissu de 100 000 entreprises, 43,5 % des dépôts de brevets français et un PIB total de près de 760 M €.



60 %

Sur les douze derniers mois, Siparex Proximité Innovation (issue d'UFG-Siparex) a été très actif en investissant aux travers des FCPI et FIP dans 12 sociétés pour un montant de 10 M €. Elle détient aujourd'hui des participations dans plus de 40 entreprises présentes pour 7 dans le secteur de la distribution. Elle étudie chaque année entre 300 et 400 dossiers dont les 2/3 relèvent de ce secteur. Parmi celles-ci, à peine 5 % seront finalement sélectionnées.

Le Capital Investissement constitue une source essentielle du financement du tissu économique et une alternative indispensable au crédit bancaire. Il s'avère être un facteur incontournable de création d'emplois durables et qualifiés dans les entreprises qu'il accompagne.



Profiter des performances potentielles des fonds flexibles et d'actions sans exclure un risque de perte en capital

40 %

Jusqu'à 40 % de l'actif du fonds est dédié à un investissement sur les marchés financiers à travers des OPCVM sélectionnés et gérés par la Française des Placements au sein des gammes ⁽⁷⁾ de fonds flexible et actions des sociétés de gestion du groupe La Française AM ⁽⁸⁾, gérant de convictions et spécialiste de la multigestion.

(4) Activités entre professionnels.

(5) Activités entre professionnel et consommateur final.

(6) Sources : Insee Île de France, CCI Région Nord de France, CCI Picardie, CCI Centre et INPI.

(7) En parts ou actions d'OPCVM de catégories obligataires, actions, diversifiés ou monétaires (court terme ou non), sélectionnés au sein de la gamme du groupe La Française AM ou gérés par des sociétés de gestion externes et en parts ou actions d'OPCVM monétaires (court terme ou non), ou dans des placements de trésorerie type CAT (Comptes à terme) ou CDN (Certificats de Dépôt Négociable).

(8) La baisse des marchés d'actions et de taux peut entraîner une diminution de la valeur liquidative des parts ou titres d'OPCVM actions ou diversifiés en portefeuille et donc une baisse de la valeur liquidative de chaque profil, proportionnelle à son investissement dans ces titres.



Avertissement

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée minimale de sept ans prorogeable deux fois un an sur décision de la Société de gestion, c'est-à-dire jusqu'au plus tard le 31 décembre 2021 (sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le règlement).

Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique "profil de risques" du règlement.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

DES ACTEURS EXPERTS DANS LEURS DOMAINES

.....

Siparex Proximité Innovation (société de gestion)

Filiale du Groupe Siparex et de La Française AM avec plus de 400 millions d'euros d'encours, Siparex Proximité Innovation est entièrement dédiée au capital investissement et regroupe des professionnels des métiers de la PME et de l'innovation. Elle résulte de la fusion réalisée en septembre 2012 d'UFG-Siparex et de Sigefi Venture Gestion (équipe spécialisée dans l'innovation du Groupe Siparex).

Elle privilégie l'investissement dans des sociétés de croissance, ou des sociétés matures régionales, à la fois dans des domaines innovants et dans des métiers traditionnels, avec une approche capital risque ou capital de proximité. Avec une offre renouvelée chaque année de FCPI et FIP, Siparex Proximité Innovation met à la disposition des particuliers l'expérience et le savoir-faire acquis par le Groupe Siparex auprès des investisseurs institutionnels depuis 1977.

Dans le cadre de la gestion du FIP LFP Sélection Distribution, elle peut s'appuyer d'une part sur les ressources du Groupe Siparex, toute en restant parfaitement maître de ses décisions d'investissements et d'autre part sur l'expertise de La Française AM dans le cadre d'une délégation de gestion financière dédiée.

Groupe La Française AM

Groupe de gestion d'actifs multi spécialiste, La Française AM est un gérant de convictions qui place l'intérêt et la satisfaction de ses clients au cœur de ses préoccupations.

Par une approche de long terme et la combinaison de savoir-faire reconnus en gestion de valeurs mobilières comme en immobilier, La Française AM, offre des solutions d'investissement innovantes répondant aux attentes de ses clients, qu'ils soient institutionnels, réseaux bancaires, prescripteurs, particuliers, en France comme à l'international.

Acteur responsable, sa philosophie d'investissement est fondée sur la Gestion Dissymétrique™ (*) et vise à intégrer les défis de demain pour forger ses convictions d'aujourd'hui.

Avec plus de 36 milliards d'euros d'actifs sous gestion, La Française AM, tout en bénéficiant d'une totale indépendance dans l'exercice de son métier, possède un actionnariat original mixant un actionnaire bancaire de référence, le Crédit Mutuel Nord Europe, aux côtés des dirigeants et salariés du groupe.

(*) Une approche privilégiant la limitation du risque en capital dans les phases adverses de marché à la surperformance lors des phases de hausse. Objectif : capter 70 % des hausses et ne subir que 30 % des baisses.

La Française des Placements (société de gestion, délégataire de la poche Libre)

Gérant multi spécialiste, La Française des Placements est la société de gestion de valeurs mobilières du groupe La Française AM et propose des solutions produits tournées vers le client et les marchés dans le cadre d'une gestion de convictions.

LFP Sarasin AM (société de gestion, délégataire de la poche cotée Alternext / marché libre)

LFP Sarasin AM, société de gestion dédiée à la gestion socialement responsable, est issue du partenariat stratégique entre La Française AM et la Banque SARASIN.

Groupe Siparex

Le Groupe Siparex, créé il y a 35 ans, est le spécialiste français indépendant du capital investissement dans les PME. Le Groupe affiche des capitaux sous gestion de plus d'un milliard d'euros, répartis entre deux pôles : le "capital développement/transmission" sur le segment des Entreprises de Taille Intermédiaire et le "capital proximité et innovation" qui finance les sociétés technologiques, innovantes et régionales de proximité (dont Siparex Proximité Innovation). À cela s'ajoute une activité de conseil dans les pays émergents.

Siparex couvre l'ensemble de l'Hexagone dans une stratégie de proximité à partir de Paris, Lyon, Besançon, Lille, Nantes, Strasbourg et est également implanté à Madrid et Milan. Le Groupe compte environ 90 collaborateurs dont 55 professionnels de l'investissement.

Depuis sa création, le groupe Siparex a développé une expertise reconnue faisant régulièrement l'objet de récompenses décernées par la presse spécialisée : Prix Capital Finance de la Meilleure équipe capital développement en 2012 et Meilleure sortie capital développement en 2012 et 2010.

LFP Sélection Distribution est un Fonds d'Investissement de Proximité régi par l'article L.214-31 du Code monétaire et financier et par ses textes d'application. LFP Sélection Distribution a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 14/09/2012.

La Française AM Partenaires est dûment mandatée par Siparex Proximité Innovation, 27 rue Marbeuf - 75008 Paris, à l'effet de procéder au démarchage relatif aux parts de LFP Sélection Distribution.

Le règlement du FIP LFP Sélection Distribution est disponible sur simple demande et téléchargeable sur le site www.lafrancaise-am.com.

www.lafrancaise-am-partenaires.com

Vos contacts : La Française AM Partenaires - Agrément CECEI n°18673 X
173, boulevard Haussmann 75008 Paris France
Tél. +33 (0)1 44 56 10 00 - Fax +33 (0)1 44 56 11 00